

- un numérotage ;
- une impression complémentaire d'identification (codes à barres d'identification par exemple).

II. 4. CARACTÉRISTIQUES PROPRES À CHAQUE CATÉGORIE DE PRODUITS

II. 4. 1. LES FORMULES

Les formules sont des imprimés qui se présentent sous la forme d'un feuillet simple.

Les produits entrant dans la catégorie sont :

- les dépliants, formules comprenant plusieurs volets obtenus par pliage ;
- les affiches et affichettes, formules destinées à l'affichage, quel que soit leur format ;
- les chemises.

Prestations particulières

Les formules peuvent quelquefois faire l'objet de façonnages particuliers :

- le rainage ;
- le refoulage ;
- le pliage (préciser le type de pli : roulé, portefeuille ...).

II. 4. 2. LES LIASSES À PLAT

Les liasses sont constituées de formules assemblées pour la duplication.

Pour la duplication, le support est constitué le plus souvent de papier autocopiant. On utilise aussi, parfois, du papier à dos carboné ou des feuillets carbonés que l'on intercale entre les feuillets de la liasse.

Chaque feuillet, dit " partie élémentaire ", devra être décrit individuellement ainsi que son rang dans la liasse.

Prestations particulières

L'attention de l'acheteur est appelée sur les contraintes du stockage des liasses imprimées. Leur durée de vie est, en effet, liée à celle du mode de duplication et est, dès lors, directement liée à leurs modalités de conservation.

Les acheteurs veilleront donc, d'une part à s'assurer de leurs parfait conditionnement et stockage, d'autre part à ne pas posséder de stocks pléthoriques.

La présence de zones à sensibiliser ou à l'inverse à désensibiliser, de façon à activer ou à neutraliser l'action de l'autocopiant devra être signalée avec, au besoin, une cotation de la maquette.